

Secret professionnel et confidentialité

Parvenir à comprendre et à maîtriser ce qui relève de ses obligations et de ses possibilités en matière de secret et de confidentialité.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les notions de secret, de confidentialité et de partage, et en comprendre l'importance et les enjeux.
- Appréhender le cadre légal du secret (professionnel et partagé).
- Respecter ses devoirs et obligations professionnelles dans sa pratique quotidienne, au regard des droits des usagers ou des patients.
- Améliorer les procédures et les pratiques professionnelles dans le respect du cadre réglementaire et juridique.



Public

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées et/ou vulnérables.
Aucun prérequis.



Intervenant pressenti

Infirmière, Juriste en droit médical et santé publique.
Profil retenu en fonction de la définition des besoins.



Durée

2 jours (14 heures)
1 fois 2 jours



Module 1 - La soumission au secret professionnel : l'obligation de se taire

Le secret, c'est sacré !

- La consécration pour tout usager ou patient du droit au respect de sa vie privée, de son intimité et des informations le concernant.
- Le secret *versus* le droit absolu à l'information pour tout usager ou patient.
- Le délit de violation du secret.
- Aspects et contours du secret (art. 226-13 du Code pénal).
- Les personnes dépositaires du secret.
- La faculté d'accepter ou de refuser un secret.

Le secret partagé entre professionnels, avec la famille et les proches.

- Le partage reste l'exception.
- Le secret en équipe.
- Le partage conditionné par l'autorisation de l'usager.
- Les moyens et supports de partage.
- Les recommandations de bonnes pratiques en termes de secret partagé.
- L'information exceptionnelle de la famille, des proches ou autre (tuteur).
- Le partage d'informations médicales avec la personne de confiance.

Module 2 - La dérogation au secret professionnel : l'autorisation encadrée de parler

Parler ou se taire ? Oser dire. Choisir de signaler certains faits.

- Les finalités en jeu.
- Les déclarations à caractère obligatoire.
- Les conséquences d'une non-divulgence d'informations.
- La notion de signalement.
- L'existence d'une obligation citoyenne de signalement.
- Les conditions de la levée du secret professionnel.
- Quand le secret tombe face au danger.
- Les impératifs d'action.
- Le signalement d'événements indésirables.

L'éthique face au secret et à l'information.

- Les bonnes pratiques face à certaines demandes et confidences venant d'usagers, de proches ou de collègues.
- Les réponses aux sollicitations diverses dans le respect du secret professionnel.
- Les outils au service du respect de la confidentialité et de la circulation d'informations.